



20 août 2013

Trains à deux étages dans cinq ans en Valais

(IVS).- Le Valais investira des montants importants ces prochaines années pour moderniser ses infrastructures ferroviaires. Le trafic régional continuera à gagner en attractivité grâce à des cadences plus élevées. Sur la ligne du Simplon, les premiers trains à deux étages circuleront dès 2018.

Le Grand Conseil a voté en juin un premier crédit de 29 millions de francs. Il servira à mener une première tranche d'études nécessaires à la modernisation du tracé valaisan de la ligne du Simplon. La déclaration d'intention signée en juin 2012 par les CFF, l'office fédéral des transports (OFT), les cantons de Vaud et du Valais pour une mise en œuvre anticipée du réaménagement de la ligne du Simplon se concrétise ainsi.

Les premiers trains à deux étages sont attendus en 2018 ; ils desserviront la ligne aux heures de pointe pour améliorer l'offre de places assises entre Brigue et Genève-Aéroport. Après la fin des travaux de réaménagement de la gare de Lausanne, prévue en 2025, le Valais pourra compter sur deux trains par heure et par sens entre Genève et Brigue et un temps de trajet inférieur à 90 minutes pour relier Viège à Lausanne. L'offre régionale RER Valais-Wallis sera cadencée à 30' toute la journée. Des compléments d'offre longue distance seront disponibles aux périodes de pointe entre le Bas-Valais/Chablais et l'arc Lémanique et ce jusqu'à Annemasse (F) via Lausanne - Genève.

Le trafic régional n'est pas oublié. Pour la période 2013 - 2016, un montant total d'environ 157 millions de francs (dont environ 61, 5 millions à charge du Valais) a été pris en compte pour les besoins reconnus par l'OFT. Avec son appui, l'Etat du Valais, par son Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE), met ainsi à disposition des entreprises valaisannes de transport régional (MGI, TMR, TPC) d'importants moyens financiers pour un ambitieux programme de modernisation des infrastructures existantes.

Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE assurera, avec le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE), la mise en œuvre de cette convention sur les prestations fédérales 2013 - 2016. Les chemins fer régionaux pourront offrir progressivement une cadence à 30' en période de pointe entre Zermatt et Fiesch, entre Martigny et l'Entremont, ainsi qu'entre Aigle et Monthey. Les lignes régionales de bus les mieux fréquentées disposeront aussi d'offres denses aux périodes de forte affluence.

Le Canton entend tenir le public informé de l'avancement des travaux et de l'offre en matière de transport ferroviaire. Il lance un bulletin d'information intitulé RAIL-VS ; il paraîtra deux fois par an et sera distribué dans les gares valaisannes. Ce bulletin est complété par un site internet dédié à cette problématique disponible à l'adresse www.rail-vs.ch

Note aux rédactions : personnes de contact

Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE - 027 606 33 00

Le délégué à la mobilité Pascal Bovey - 027 606 33 91

